Procès-verbal

Commission de la formation et de la vie universitaire 7 décembre 2015



La commission de la formation et de la vie universitaire de l'Université d'Angers s'est réunie en séance plénière le 7 décembre 2015 à 14h30 dans la salle du conseil, 40 rue de Rennes, sous la Présidence de M. Jean-Paul SAINT-ANDRE, Président de l'Université d'Angers.

PELTIER Didier – Vice-Président CFVU	Présent
ALENET Wilhelmine	
suppléante : Marine PAILLOT	Absente
ALLAIN Philippe	Présent, puis donne procuration à A-L PENCHAUD
ARTUS Rémy	Absent
suppléant : Félix CHAILLOU-DELECOURT	
AVIGNON Carole	Présente
BALLOUCHE Aziz	Présent, puis donne procuration à Pascal LENOIR
BORDET Laurent	Présent
BOUCHÉ Tatiana	Présent (Arthur PIRAUX)
suppléant : Arthur PIRAUX	Tresent (Attended Fire toxy)
CALENDA Alphonse	Présent
SANTOS VALERIO Margarida	Absente
Suppléant : Yacine GHANAY	Absence
CHAS Corentin	Absent
suppléante : Charlotte VIAIRON	Absent
COUTANT Régis	Excusé donne procuration à AL PENCHAUD
CULLIERE Aurore	Absente
suppléant : CERISIER Line	Absence
DANIEL Christophe	Présent
DAVID Anne-Laure	Absente
DIALLO Cheick Tidiani	Absent
suppléante: DIABATE Djelika	ADSent
CLAVIER Léa	Absente
	Absente
suppléante : CLOUET Barbara DUCHÊNE Thibaut	Présent
	Present
suppléant : Martial LAUNAY	Drécente puis denne progration à Philippe ALLATAL
Cindy GOUGEON Suppléant:	Présente, puis donne procuration à Philippe ALLAIN
GROS Olivia	Absente
suppléante: PELLETIER Léonie	Absente
GUERIN Fabrice	Excusé, donne procuration à Christelle TRAON
HULSMANN Guido	
	Présent, puis donne procuration à Pascal LENOIR
LAHEURTE Cyrille	Excusé, donne procuration à Didier PELTIER
LEMAIRE Félicien	Excusé, donne procuration à Christophe DANIEL
LENOIR Pascal	Présent
LERICHE Philippe	Présent
LUSSON Nathalie	Présente
MALLET Sabine	Présente
NEAU Elise	Absente
suppléant : MAHMAL Youssef	
PALMERO Sandra	Présente, puis donne procuration à Christophe Daniel
PELLERIN Nicolas	Présent
suppléant : PÉNARD Adrien	
PÉRON Maurine	Présente
Suppléante : COZIC Elisa	
PLAUD Ghislaine	Excusée, donne procuration à Didier PELTIER
PENCHAUD Anne-Laurence	Absente
DORÉ Christophe	Absent
RULENCE David	Présent

SEASSAU Aymeric	Absent
TRAON Christelle	Présente
VIDAL Stéphane Suppléant : Axel NEAU	Présent

♦ Membres présents invités :

M. MORICE, Vice-président délégué à la culture et aux initiatives

Mme BOUVIER, Directrice de l'IUT

- M. VIOLIER, Directeur de l'UFR ESTHUA
- M. SCHAUB, Directeur de l'UFR Sciences
- M. BOISSON, Directeur de l'UFR LLSH
- M. DUMAS, Assesseur de l'UFR LLSH

1.	. Information	5
	1.1 Nomination d'Alix Bernard - chargée de mission Handicap	5
	1.2 Bilan statistique de la rentrée PluriPass	5
	1.3 Emplois apprentis professeurs	5
	1.4 Groupe de travail année de césure	6
2.	. Prospective	6
	2-1 validation du pré-projet de l'architecture de l'offre de formation	6
3.	. Affaires générales	7
	3-1 Approbation du procès-verbal du 19 octobre 2015	7
4.	. Enseignement et conventions	7
	4.1 Création du DU Coordination des équipes médico-sociales des services d'aide à domicile	7
	4.2 MCC du M2 Chargé de Développement Entreprises et Territoires durables	7
	4.3 Nouvelle maquette du DU Préserver l'indépendance et l'autonomie de la personne âgée	8
	4.4 MCC DIU d'Imagerie digestive	8
	4.5 Introduction d'un stage dans les enseignements de l'Institut des études judiciaires	8
	4.6 UEL Football gaëlique	8
5.	. Vie étudiante	8
	5.1 Composition du groupe de travail « Rythme de travail et calendrier universitaire »	8
	5.2 Dossiers FSDIE	9
	5.3 Attribution de labels associations étudiantes de l'Université d'Angers	11
	5.4 Répartition des fonds FSDIE 2016	11

A l'ouverture de la séance du 7 décembre 2015, 28 membres sont présents ou représentés (21 membres présents, 7 procurations). 6 membres invités sont présents.

1. Information

1.1 Nomination d'Alix Bernard - chargée de mission Handicap

Monsieur Peltier informe les membres de la CFVU de la démission de Madame Pascale Quincy Lefebvre de son poste de chargée de mission handicap étudiants et de son remplacement par Madame Alix Bernard depuis septembre 2015.

1.2 Bilan statistique de la rentrée PluriPass

Madame Mallet présente le bilan statistique de la première rentrée Pluripass après 3 mois de fonctionnement (*en annexe*). Au 20 novembre 2015, il y avait 144 désinscrits soit 89 de plus qu'en 2014-2015 dans le cadre de la PACES.

Madame Mallet évoque une année universitaire transitoire et explique le nombre de désinscriptions par l'inquiétude des primo-entrants devant le nombre de redoublants. Elle rappelle que ce phénomène s'était également produit en 2010 lors de la mise en place de la PACES.

Madame Mallet évoque la mise en place du dispositif 3 PE qui permet aux étudiants de réfléchir sur leur orientation. Elle précise que la conseillère d'orientation a déjà reçu 70 étudiants et que 50 des étudiants désinscrits projettent de se réinscrire en 2016-2017.

Parmi ces 50 étudiants, certains intègrent d'autres filières pour des raisons stratégiques, d'autres poursuivent en auditeur libre leur année de médecine.

Monsieur Leriche, confirme que ces réorientations sont constatées en composantes. Il rappelle que les étudiants désinscrits qui choisissent le statut d'auditeur libre connaissent un taux d'échec important. Il insiste sur l'importance pour les étudiants de choisir une autre filière même temporairement et sur l'intérêt, en termes d'acquis, de valider une L1.

1.3 Emplois apprentis professeurs

Pour succéder au dispositif « Emploi d'avenir professeur », le dispositif « Emploi d'apprentis professeur » sera mis en place. Contrairement au premier dispositif ce dernier n'est pas uniquement réservé aux boursiers et est ouvert dans 4 filières identifiées comme déficitaires : mathématiques, anglais, allemand, lettres.

48 emplois sont affectés à l'académie. Ce statut ouvre droit à une indemnisation de deux ½ journées par semaine en établissement, ceci devant être compatible avec la poursuite des études.

Les apprentis seront recrutés en L2 ou L3.

Monsieur Leriche s'interroge sur la publicité faite auprès des étudiants.

Monsieur Peltier l'informe que cette information a été faite via les listes de diffusions habituelles, mais que l'information a été faite dans des délais très contraints.

1.4 Groupe de travail année de césure

Monsieur Peltier présente la constitution du groupe de travail année de césure tel que proposé par le bureau de la CFVU et dont le rôle est de proposer une procédure de cadrage du dispositif de l'année de césure lors d'une prochaine CFVU :

Le VP CFVU	Affectation
Didier Peltier	UA
1 enseignant-chercheur ou un administratif par domaine + l'ESTHUA	
Fabien TESSON	DEG
Laurent HARDOUIN	ISTIA
Anne REY	ESTHUA
Sabine MALLET	SANTE
Philippe ALLAIN	LLSH
4 représentants étudiants	
Vorlette DARNAY	DEG
Philippe LEFEBVRE	SCIENCES
Etienne BERAUD	LLSH
Yoann CONAN	SANTE
1 représentant DEVE	
Emmanuelle RAVAIN	DEVE
1 représentant de scolarité	
Brigitte BICHET	SCIENCES
Valérie ISNARD (suppléante)	ESTHUA
1 représentant du SUO-IP	
Marie JEMAIN	SUIO-IP
1 représentant du CROUS	
Sébastien CHAUVET	CROUS

2. Prospective

2-1 validation du pré-projet de l'architecture de l'offre de formation

Monsieur Peltier rappelle que l'université est actuellement dans la 2ème phase de construction de sa nouvelle offre de formation.

Ainsi les équipes pédagogiques des composantes ont remonté des demandes de rattachement des formations aux mentions ainsi que des intentions de co-accréditation.

Ces éléments ont été synthétisés sous la forme de 3 tableaux pour les licences, les licences professionnelles et les masters. (*Tableaux en annexes*).

Dans ces tableaux les formations et les effectifs actuels sont mis en vis-à-vis avec la nouvelle offre de formation.

Monsieur Peltier informe les membres de la commission que les formations en bleu correspondent à des formations dont les contenus nécessitent encore des précisions. Les formations inscrites en noir correspondent aux formations sur les maquettes desquelles les équipes pédagogiques peuvent déjà travailler.

Monsieur Peltier rappelle aux membres de la CFVU que le 18 janvier 2016 la commission devra se prononcer sur les intitulés et l'architecture de l'offre de formation.

Monsieur Vidal s'inquiète de ce que la nouvelle architecture de l'offre de formation en évitant les formations « doublons » au niveau de la ComUE favorise le monopole de certaines universités dans des secteurs de formation. Il pense notamment à la psychologie.

Monsieur Peltier rappelle que chaque université ne peut pas proposer toutes les formations et que ce travail sur l'offre de formation permet de faire émerger une thématisation locale.

Concernant le cas particulier de psychologie, Monsieur Allain précise que, notamment en raison du flux important d'étudiants, aucune spécialité de master ne sera supprimée, la tendance serait plutôt à la création de nouvelles spécialités. Il rappelle que le laboratoire de psychologie est un laboratoire Pays de Loire associant déjà Nantes et Angers et que ce laboratoire a l'intention de renforcer sa collaboration avec les universités du Grand-Ouest.

Monsieur Saint-André rappelle que la ComUE est est en charge de la coordination de l'offre de formation et que cette volonté se traduira par une organisation lisible et pertinente des formations en s'appuyant sur les forces de recherches locales pour les formations à effectifs importants.

Mais elle s'appuie également sur une réflexion et une organisation de la mutualisation dans le cadre de la co-accréditation en particulier pour les masters à faibles effectifs (effectifs étudiants ou effectifs enseignants-chercheurs) afin de renforcer les équipes pédagogiques.

Monsieur Ballouche s'interroge sur la notion de co-accréditation. Monsieur Peltier rappelle que l'objectif de la co-accréditation est d'articuler les mentions et de mutualiser les moyens entre plusieurs établissements.

Madame Palmero s'inquiète de ce que l'uniformisation des intitulés de mentions fasse perdre aux établissements leur spécificité.

Monsieur Peltier confirme que certaines spécificités sont gommées, mais que ce sont les parcours qui seront porteurs de cette spécificité.

Le pré-projet de l'architecture de l'offre de formation a été adopté avec 25 voix pour et 3 abstentions.

3. Affaires générales

3-1 Approbation du procès-verbal du 19 octobre 2015

Le procès-verbal de la CFVU du 19 octobre 2015 est adopté à l'unanimité.

4. <u>Enseignement et conventions</u>

4.1 Création du DU Coordination des équipes médico-sociales des services d'aide à domicile

Monsieur Calenda présente le DU de coordination des équipes médico-sociales des services d'aide à domicile. Ce DU concerne des personnes fragiles, handicapées ou en perte d'autonomie, mais sans entrer dans le périmètre des soins.

Cette formation s'adresse aux personnes travaillant dans le contexte de l'aide à domicile et il a pour objectifs de développer des capacités d'encadrement et d'améliorer la qualité des interventions.

La création du DU Coordination des équipes médico-sociales des services d'aide à domicile est approuvée.

Cette décision a été adoptée avec 25 voix pour et 3 voix contre.

4.2 MCC du M2 Chargé de Développement Entreprises et Territoires durables

Monsieur Peltier présente les modifications du contrôle des connaissances du M2 Chargé de Développement Entreprises et Territoires durables. Elles sont approuvées.

Cette décision a été adoptée à l'unanimité.

4.3 Nouvelle maquette du DU Préserver l'indépendance et l'autonomie de la personne âgée

Madame Penchaud présente le DU Préserver l'autonomie de la personne âgée dont la maquette de formation a subi d'importantes modifications.

La nouvelle maquette est approuvée.

Cette décision a été adoptée avec 25 voix pour et 3 voix contre.

4.4 MCC du DIU d'Imagerie digestive

Madame Penchaud présente les MCC du DIU Imagerie digestive.

Ces MCC sont approuvées.

Cette décision a été adoptée avec 25 voix pour et 3 voix contre.

4.5 Introduction d'un stage dans les enseignements de l'Institut des études judiciaires

Monsieur Peltier rappelle la nouvelle réglementation relative aux stages. La loi du 10 juillet 2014 prévoit que, les stages doivent être intégrés à un cursus de formation dont le volume pédagogique d'enseignement en présence des étudiants est de 200 heures minimum par année d'enseignement et qu'il s'adosse à des formations délivrant un diplôme ou une certification.

La solution retenue par l'IEJ est le dépôt d'une maquette de formation permettant l'introduction d'un stage comme élément de formation.

L'introduction d'un stage dans les enseignements de l'Institut d'études judicaires est approuvée.

Cette décision a été adoptée à l'unanimité.

4.6 UEL Football gaëlique

Monsieur Pietrini présente l'UEL football gaëlique animée par une enseignante d'anglais et qui complète l'offre UEL du SUAPS.

L'UEL Football gaëlique est approuvée.

Cette décision a été adoptée à l'unanimité.

5. Vie étudiante

5.1 Composition du groupe de travail « Rythme de travail et calendrier universitaire »

Monsieur Peltier présente la composition d'un groupe de travail « Rythme de travail et calendrier universitaire » telle que proposée par le bureau de la CFVU du 23 novembre 2015.

Ce groupe de travail aura pour objectif de réfléchir à des propositions concernant les problématiques du rythme de travail des étudiants et du calendrier universitaire.

Proposition de groupe de travail

- Le VP CFVU
- 2 enseignants élus CFVU (1 campus St Serge et 1campus BB)
- 4 représentants étudiants -2 élus CFVU et 2 élus ou autres étudiants
- 1 représentant de la DEVE
- 2 représentants de scolarités (campus st Serge et BB)

- 1 représentant de la DDN
- 1 représentant du CROUS

Monsieur Pietrini regrette qu'aucun représentant du SUAPS ne soit proposé dans cette commission. Il rappelle que le SUAPS travaille déjà sur les rythme universitaires.

Monsieur Peltier propose d'enrichir la composition du groupe de travail d'un représentant du SUAPS.

La composition du groupe de travail "Rythme de travail et calendrier universitaire" augmentée d'un représentant du SUAPS est approuvée.

Cette décision a été adoptée à l'unanimité.

5.2 Dossiers FSDIE

Monsieur Morice présente les dossiers FSDIE :

	Commission vie étudiante du 9 novembre 2015	
ASSOCIATIONS	Nom du projet	Subvention proposée
ASSEMIS	Réajustement CAMPUS DAY (fournitures)	60,00 €
BDE GUEST ESTHUA	Gala aux Greniers Saint Jean 11/01/2016Management des organisations du Tourisme, de l'hôtellerie, de la restauration et des loisirs	2 350,00 €
ASSEMIS	Visites techniques de sites remarquables et de monuments historiques suivis d'un apéritif dinatoire à l'Hôtel des Pénitentes Le 10/12/2015	
LES COURANTS NUMERIQUES	Voyage culturel à Dublin Du 8 au 11 janvier 2015	2 800,00 €
RESEAU ANGEVIN DE DROIT INTERNATIONAL ET EUROPEEN (RADIE)	Concours ROUSSEAU Du 6 au 14/05/2016 LA HAVANE (CUBA)	4 293,00 €
RESEAU ANGEVIN DE DROIT INTERNATIONAL ET EUROPEEN (RADIE)	CONCOURS René CASSIN Du 30/04 au 1/05/2016 Cours européenne des Droits de l'Homme STRASBOURG	1 385,00 €
Fé2A	LABEL « Organisateur de soirées responsables » Convention UA/VILLE D'ANGERS/UCO/Fé2A 2ème semestre 2016	3 000,00 €
Fé2A	Jury étudiant Festival Premiers Plans Du 22 au 31 janvier 2016	1 250,00 €
BDE DROIT	Organisation d'un Concours d'éloquence Février/Mars 2016	513,00 €
BDE DROIT	Voyage culturel à BERLIN Du 11/02/2016 au 16/02/2016	5 530,00 €
CVE du 9/11/2015		22 881,00 €
	Commission vie étudiante du 23 novembre 2015	
ASSOCIATIONS	Nom du projet	Subvention proposée
ASSOCIATION LITTERAIRE DES ETUDIANTS ANGEVINS ALEA	A la découverte de l'univers Balzacien 11/12/2015	298,00 €

CORPORATION DES ETUDIANTS EN SCIENCES PEGAHZ AEBVA AGENA	Organisation du gala des étudiants de l'UFR de Sciences Le 15/01/2016 Aux Greniers Saint Jean	1 550,00 €
FRANCO UNIS	Projet solidaire Accompagnement des étudiants étrangers. Actions extra universitaires visant à faciliter leur intégration dans l'environnement universitaire	991,00 €
FRANCO UNIS	Les journées de la francophonie 18 et 19/03/2016 Campus Belle Beille Maison Germaine TILLON	4 425,00 €
CLAPE LP MANAGEMENT DES ENTREPRISES CULTURELLES	Organisation d'un évènement culturel pour fêter les 10 ans de la LP Management des Entreprises culturelles Le 09/02/2016 Espace culturel	1 300,00 €
BDE ECO	Soirée « Prestige de l'économie et de la gestion » Mercredi 2 mars 2016 Aux Greniers Saint Jean	1 750,00 €
BDE ISTIA	Soirée de gala de l'école d'ingénieur d'Angers (ISTIA) Le 16/01/2016 Domaine de Chatillon (Cantenay Epinard)	2 200,00 €
LA CAVERNE SENSORIELLE	Soirée Perception autour de la musique électronique et de performances artistiques (peintre et plasticiens) Le 14 janvier 2016 ESPACE CULTUREL	1 190,00 €
PROMOTION DES ETUDIANTS POUR LA GESTION ET L'AMENAGEMENT DES ZONES HUMIDES PEGAHZ	Journées Mondiales des Zones Humides (JMZH) Les 5/6/ et 7 février 2016	3 122,00 €
ROBOT CAMPUS	Participation à la compétition internationale MICRO MOUSE – Conception d'un robot. 01/06/2016 Lieu : BIRMINGHAM (GB)	4 000,00 €
UGUGEAC UNEF	Campagne de sensibilisation et de prévention sur le bizutage 2ème semestre 2015/2016	1 310,00 €
ASSOCIATION LES 3 COUPS (UCO)	Organisation d'un Festival annuel des Arts de la scène « Festival des 3 Coups » Du 29/02 au 03/03/2016 UCO/ESPACE CULTUREL	700,00 €
CVE du 23/11/2015		22 836,00 €

Concernant le projet LABEL « Organisateur de soirées responsables », Monsieur Morice précise que ce label a pour vocation à être développé à l'échelle d'Angers Loire Campus.

Les dossiers FSDIE examinés en commission vie étudiante du 9 et du 23 novembre 2015 sont approuvés.

Cette décision a été adoptée à l'unanimité.

5.3 Attribution du label « Association étudiante de l'Université d'Angers »

Liste en annexes

Monsieur Morice rappelle aux membres de la commission qu'à l'échelle de l'université d'Angers un travail de reconnaissance des associations étudiantes a été effectué, permettant l'identification de 54 associations.

Il rappelle également qu'un article concernant l'attribution du label « Association étudiante de l'Université d'Angers » avait été ajouté¹ à l'occasion de la réécriture de la charte FSDIE validée en CFVU de décembre 2014 et qu'une procédure de labellisation a été validée en CFVU du 19 octobre 2015².

Cette labellisation « Association étudiante de l'Université d'Angers » est accordée sous réserve du respect de plusieurs engagements, mais permet aux associations de bénéficier d'une aide au fonctionnement de 300€, qui est prélevée sur les fonds FSDIE.

Monsieur Vidal s'inquiète des dérives de certaines associations et évoque le cas particulier d'une association qui a été dissoute suite à un cas d'atteinte à l'ordre public et à la dignité des personnes par la diffusion d'images et de textes à caractère pornographique

Monsieur Morice l'informe que ce label a été travaillé notamment avec la mission égalité. Il insiste également sur l'intérêt de ce label qui est le premier document officiel à l'échelle de l'Université proposant un cadrage aux associations.

Monsieur Piraux et Monsieur Vidal notent que la candidature d'une association de l'UCO (Association Saint-Yves) dans cette liste n'est pas du ressort du service public de l'enseignement supérieur.

Monsieur Pellerin évoque les doubles inscriptions et monsieur Morice rappelle que ces étudiants contribuent également au fonds FSDIE lors de leur inscription.

Madame Avignon évoque le fait que la mise en œuvre d'un tel label au sein de l'Université d'Angers est une initiative publique qui démontre que l'Université d'Angers est moteur dans des initiatives en lien avec la vie universitaire.

L'attribution du label « Association étudiante de l'Université d'Angers » aux 37 associations candidates est approuvée.

Cette décision a été adoptée avec 24 voix pour et 3 abstentions.

5.4 Répartition des fonds FSDIE 2016

Monsieur Morice présente la répartition des crédits ouverts en 2016 au titre du FSDIE sur la base de la réalisation des recettes 2014-2015. Il rappelle que le montant de cotisation par étudiant non boursier est de 16€

	coef 2015 inchangé	Montant 2016	Montant 2015
Initiatives	50,00%	107 570,00 €	93 776,00 €
DI	17,50%	37 650,00 €	32 800,00 €
DCI	17,50%	37 650,00 €	32 800,00 €
SUAPS	12,50%	26 900,00 €	23 400,00 €
Handicap	2,50%	5 369,00 €	4 776,00 €
		215 139,00 €	187 552,00 €

¹ Délibération CFVU-027-2014

_

² Délibération CFVU-060-2015

La répartition des fonds FSDIE 2016 est approuvée. Cette décision a été adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h20.

Le Président de l'Université d'Angers, Jean-Paul SAINT-ANDRÉ Le Vice-président de la CFVU de l'Université d'Angers Didier PELTIER

ANNEXES:

- o Bilan statistique des inscriptions pluripass
- o Pré-projet de l'offre de formation
- o Liste des associations labellisées